Les chiffres-clés du tourisme dans l'Allier

Bilan de l'année 2008

A travers son observatoire économique, le Comité Départemental du Tourisme de l'Allier a pour objectif de collecter et d'analyser les données chiffrées relatives à l'activité touristique afin de mesurer le poids et les évolutions de ce secteur économique.

Ce document présente ainsi une synthèse de l'activité touristique de l'année 2008 dans le département de l'Allier et porte notamment un regard sur l'offre et la fréquentation des hébergements, des lieux de visite, des villes d'eaux ainsi que sur le profil des clientèles.

Observatoire Départemental du Tourisme de l'Allier

- L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DANS L'ALLIER CHIFFRES-CLÉS p.2-3
- LES HÉBERGEMENTS MARCHANDS
  - L'hôtellerie classée et l'hôtellerie de chaîne non-classée p.4-5-6
  - Les hébergements thématiques et les chambres d'hôtes ..... p. 7
  - L'hôtellerie de plein air classée ..... p. 8-9
  - Les meublés de tourisme classés ..... p. 10
  - Zoom sur les gîtes en centrale de réservation ..... p. 11
- LA RESTAURATION ..... p. 12
- LES VILLES D'EAUX ..... p. 13
- LES LIEUX DE VISITE ..... p. 14-15

Allier en Auvergne

Ma Dolce Vita à moi

L'activité touristique dans l'Allier … Chiffres-clés

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, ORH, CDT 03

L'ESSENTIEL

Capacité d'accueil en hébergement touristique : 89 900 lits dont
- 27 300 lits en hébergement marchand
- 62 600 lits en résidences secondaires (INSEE, RGP 99)

Fréquentation en hébergement touristique marchand classé : 1 304 700 nuitées dont
- 829 300 nuitées en hôtellerie
- 251 800 nuitées en hôtellerie de plein air
- 223 600 nuitées en meublés de tourisme classés

Dépenses des clientèles touristiques : environ 311millions d'euros*

* données 2007

Fréquentation des établissements thermaux :
- 283 230 journées cures
- 23 710 clients remise en forme et santé

Fréquentation des 20 premiers lieux de visite (janvier à décembre, hors Le Pal) : 233 000 visiteurs
- Le PAL : 432 980 visiteurs

Répartition géographique de la capacité d'accueil marchande par type d'hébergement

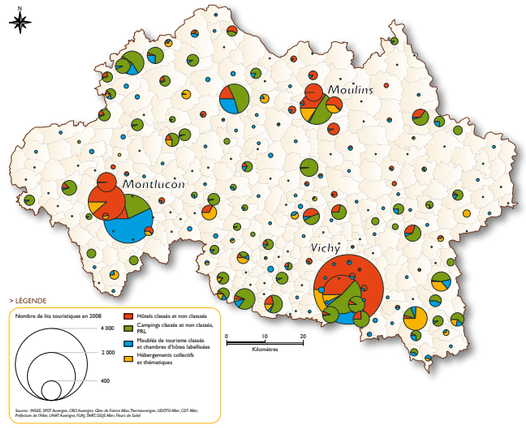

Répartition de la capacité d'accueil marchande par type d'hébergement

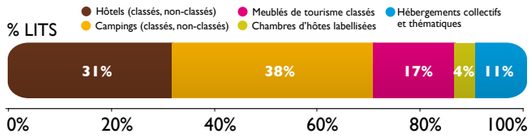

Une capacité d'accueil touristique polarisée par les villes d'eaux et les agglomérations

Les villes thermales et les zones urbaines rassemblent près de la moitié de la capacité d'accueil marchande du département (47 %), dont la seule zone de Vichy-Bellerive qui représente près de la moitié (42 %).
L'espace rural est dominé par les secteurs de Tronçais, du Sud Val de Sioule et de la Montagne bourbonnaise, qui concentrent 20 % de la capacité d'accueil marchande du département et 38 % de la capacité de l'espace rural.
La répartition des lits touristiques apparaît également structurée par le réseau routier avec d'importantes capacités d'accueil le long des principaux axes de communication (tourisme de passage).

Une année 2008 qui marque une timide reprise de l'activité

Répartition de la fréquentation en hébergement classé selon le type

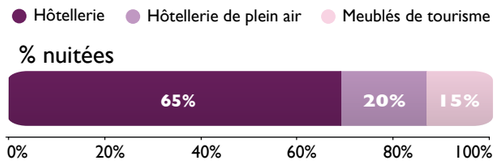

Evolution de la fréquentation des hébergements classés (Hôtellerie, HPA, Meublés - nuitées)

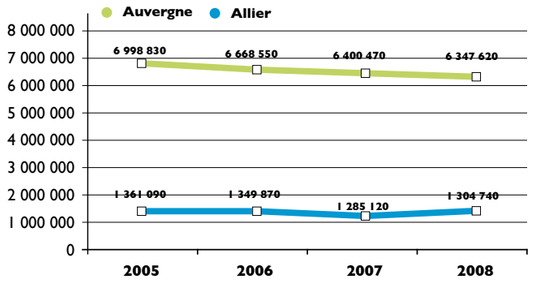

En 2008, la fréquentation touristique en hébergement marchand classé affiche une légère croissance (+ 1,5 %) essentiellement due à la reprise d'activité pour l'hôtellerie de plein air, avec des conditions climatiques plus clémentes en cœur de saison.
L'Allier s'intègre dans une conjoncture bien spécifique alors que les autres départements auvergnats subissent un recul de leur activité. La bonne santé du thermalisme médicalisé et la reprise de l'hôtellerie de plein air ont contribué à stabiliser la fréquentation touristique marchande. La conjoncture économique peu favorable a vraisemblablement exercé une influence sur le tassement de la fréquentation étrangère, même si l'hôtellerie de plein air, moins affectée, fait figure d'exception avec une belle progression tirée par le marché néerlandais.

Evolution de l'activité entre 2007 et 2008

	Allier	Auvergne	France
Hôtellerie (nuitées)	+1,1%	+0,5%	-0,6%
Hôtellerie de plein air (nuitées)	-3,2%	-9,3%	NC
Meublés de tourisme classés (nuitées)	+7,5%	+4,5%	+1,2%
Cures médicalisées (journées cures)	+3,8%	-0,2%	NC

L'hôtellerie moteur de l'économie touristique

Au rang des hébergements marchands, qui constituent le « poumon » de l'économie touristique, **l'hôtellerie (classée et non-classée) représente 31 % des lits touristiques marchands dans l'Allier** et réalise 65 % des nuitées en hébergement marchand classé. L'activité progresse de 1 % en 2008 ; le recul généralisé de 10 % des nuitées étrangères est compensé par une légère hausse (+ 2%) de la fréquentation française à laquelle concourre le redressement de l'activité thermale.
L'hôtellerie de plein air opère un retour à la normale (+ 7,5 % de nuitées) après une saison 2007 décevante. Ce mode d'hébergement pèse 20 % des nuitées en hébergement marchands classés, devant les meublés de tourisme. La fréquentation française progresse de 8 % alors que les étrangers sont en hausse de 6 % grâce à une croissance notable des nuitées néerlandaises : + 12 %. Les emplacements locatifs bénéficient d'une hausse largement supérieure aux emplacements nus : + 18 % contre + 5 %.
Les meublés de tourisme, subissent une régression globale de fréquentation de 2 % sur la saison 2008, et constituent le 3ème mode d'hébergement derrière l'hôtellerie de plein air en terme de fréquentation.
Le volume de nuitées des meublés des villes d'eaux subit une diminution de 11 %. Un résultat pour partie lié à une qualification trop lente du parc face aux attentes des clientèles. A l'inverse, les meublés de l'espace rural connaissent une tendance à la hausse avec + 8 % sur la saison.

Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie

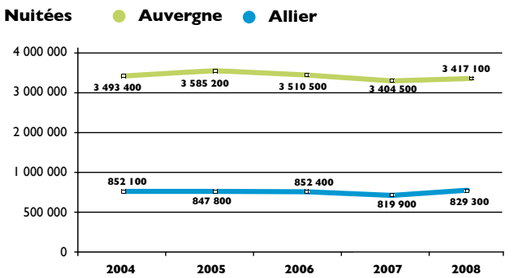

Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air

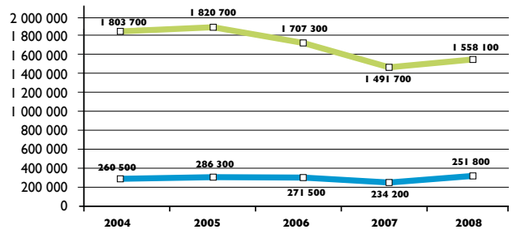

Evolution de la fréquentation des meublés de tourisme classés

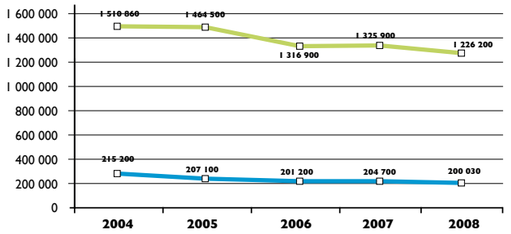

Des établissements thermaux en légère progression d'activité

Avec 283 230 journées cures enregistrées en 2008, la fréquentation des établissements thermaux progresse de 4 % sur le secteur cures médicalisées. Une évolution satisfaisante au regard du contexte régional (- 0,2 %).
Si le nombre de journées cures a connu une diminution de 6 % de 2002 à 2008, en revanche, la remise en forme offre un nouvel axe de développement pour les villes d'eaux : le volume de clients remise en forme et santé a été multiplié par 3 sur la même période.

Une offre de loisirs encore insuffisamment structurée

La fréquentation globale des lieux de visite (hors Le Pal) subit une légère régression d'activité par rapport à 2007 (- 4 % de visiteurs). Les sites muséographiques et autres sites accusent un recul significatif de leur fréquentation (respectivement - 5% et - 14%), alors que les châteaux et forteresses redressent la barre avec une légère progression de 3 %.

L'offre de loisirs est très atomisée à l'échelle du département et souffre encore d'un déficit de lisibilité : 2/3 des lieux de visite accueillent ainsi moins de 3 500 visiteurs.
Dans ce contexte, Le Pal constitue le véritable site phare du département avec près de 432 980 entrées en 2008 et une progression de 8 % du volume de fréquentation par rapport à 2007. Le Centre National du Costume de Scène s'affirme comme le second site de l'Allier avec 61 330 visiteurs, mais subit un léger tassement de fréquentation (- 3 %).

Une clientèle de séniors et de courts séjours

Profil des clientèles de l'Allier

QUI SONT-ILS ?
- Plutôt originaire d'Ile-de-France, Auvergne ou Rhône-Alpes (+ de 60 % des clients)
- Une clientèle d'âge mûr (49 % de plus de 50 ans)
- Une forte proportion d'inactifs (36 %)
- D'abord des couples et des petits groupes sans enfants (66 %)

ORGANISATION ET CARACTÉRISTIQUES DU SÉJOUR
- Très peu de séjours réservés (19 %)
- Pour les séjours réservés, un contact direct avec le prestataire privilégié
- Une part importante de courts séjours (71 %)
- En moyenne 4 jours passés dans l'Allier

ACTIVITÉS ET MOTIVATIONS
- Peu d'activités pratiquées (1,8 par séjour)
- D'abord le repos et le farniente, ensuite le bricolage/jardinage (poids de l'hébergement non marchand) et la remise en forme
- Les paysages, le cadre naturel et le calme comme principaux facteurs d'attractivité.

MODE D'HÉBERGEMENT
- D'abord l'hébergement en résidence secondaire et chez les parents et amis (75 %), ensuite l'hôtellerie (9 %).

L'hôtellerie classée et l'hôtellerie de chaîne non classée

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, CRCIA - ORH, CDT 03

Le parc

> 172 établissements :
109 établissements classés
63 établissements non classés

> 8593 lits touristiques :
6467 lits classés
2126 lits non classés

Répartition géographique de la capacité d'hébergement

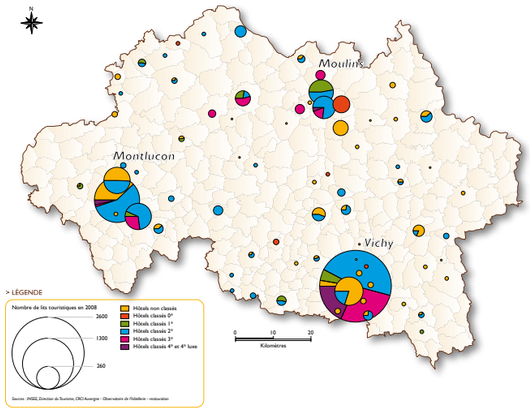

Répartition du parc selon la catégorie de classement

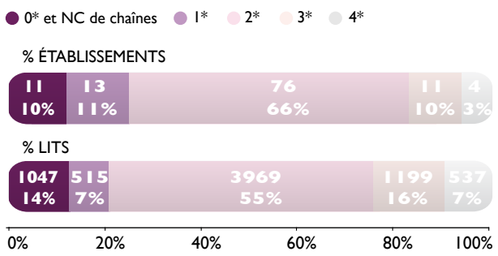

La fréquentation

Evolution de la fréquentation dans l'Allier et en Auvergne (nuitées)

La fréquentation 2008 des hôtels classés et non classés de chaîne est en **légère progression** par rapport à 2007. Cette hausse est plus marquée que celle enregistrée à l'échelle de l'Auvergne (+1,1 % contre +0,4 %).

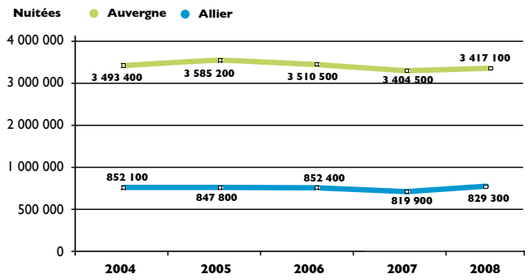

L'ESSENTIEL

■ L'hôtellerie (classée et non-classée) constitue un secteur clé de l'économie touristique de l'Allier : elle représente environ 31 % des lits touristiques marchands du département et réalise surtout la plus grande part des nuitées marchandes (829 300 nuitées). En terme de poids économique, l'hôtellerie affirme encore un peu plus sa prédominance puisqu'elle rassemble à elle seule 71 %* des dépenses en hébergement marchand.

■ L'hôtellerie est portée par les villes d'eaux ; celles-ci concentrent 43 % des lits, et la plus grande part de l'hôtellerie haut de gamme (80 % de la capacité 3* et 4*). L'espace rural est à l'inverse le moins bien doté (à peine ¼ des lits) et se caractérise par la nette prédominance du parc non classé (39% des lits) composé de petits établissements (20 lits en moyenne).

■ Avec un total de 829 300 nuitées, l'hôtellerie classée et non classée de chaîne clôture l'année 2008 avec un volume de fréquentation en légère hausse, (+1,1 % par rapport à 2007), après une année 2007 morose, alors que l'Auvergne enregistre une progression de 0,4 %. Cette croissance bénéficie essentiellement à la catégorie 3*, qui progresse de 16%. A l'inverse, les 1* subissent un recul de 19 % du volume des nuitées (réduction du parc). Globalement, la tendance est à la stabilité avec des fluctuations de fréquentation qui oscillent entre -4% et + 1% sur la période 2004-2008.

■ Le taux d'occupation de 53 %, marque une légère hausse (+1 point), dans la continuité des tendances observées (+4 points de 2004 à 2008). Ce constat est lié, entre autres à la réduction régulière de la capacité d'accueil - plus soutenue dans l'Allier qu'en Auvergne - au cours des cinq dernières années.

■ La tendance à l'érosion du parc d'établissements se poursuit avec une réduction des effectifs de 44 % sur la période 1997-2008, contre 33 % à l'échelle de l'Auvergne. Cette évolution affecte essentiellement la catégorie bas de gamme (non classé, 0* et 1*) qui perd 55 % de ses établissements et 56 % de sa capacité d'accueil. La désaffection de cette petite hôtellerie indépendante confirme les tendances d'évolution des modes de consommation des clientèles, qui s'orientent davantage vers des prestations de milieu / haut de gamme.

■ La fréquentation hôtelière reste fortement tributaire du tourisme d'affaires, qui génère près de 42 % des nuitées. Les nuitées affaires progressent de 2,2% en 2008, grâce à l'apport des villes d'eaux, dont la fréquentation augmente de 30%, alors que les espace urbains et ruraux subissent un léger recul (respectivement -5 % et -4 %).

*donnée 2007

■ Les meilleures performances concernent l'offre d'entrée de gamme (Non classés de chaîne et 0*), dont les nuitées progressent de 9% (Passage, VRP), mais également les 3* qui enregistrent une augmentation de 16% du volume de leurs nuitées. Seuls les hôtels NC de chaînes et 0* représentent un poids plus important en fréquentation qu'en capacité (14 % des lits et 15 % des nuitées). En dépit d'une légère baisse (-2% de nuitées), les 2* restent le socle de l'activité hôtelière avec 55% des nuitées.

■ On note l'importance de l'activité thermale pour la fréquentation des établissements hôteliers de l'Allier : 48 % des nuitées sont réalisées dans les villes d'eaux. Les séjours thermaux élèvent par ailleurs de façon significative la durée moyenne de séjour qui est de 1,7 nuits dans l'Allier (2,3 nuits en espace thermal) contre 1,6 nuits en Auvergne.

■ Globalement, le poids du tourisme d'affaires et la part élevée de la clientèle thermale contribuent à la désaisonnalisation de l'activité hôtelière, particulièrement en avant saison.

Fréquentation selon la catégorie de classement (% nuitées)

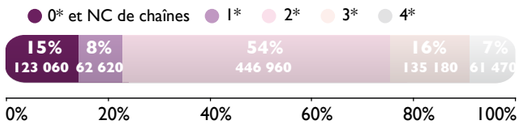

Evolution de la fréquentation selon l'espace

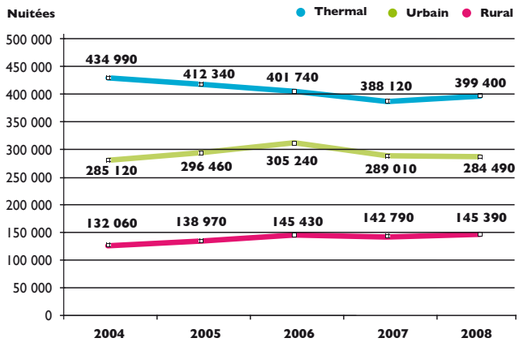

Note méthodologique : Zonage territorial Urbain, Rural, Thermal utilisé dans le traitement et l'analyse des données :
> Urbain : Agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy
> Thermal : communes de Bourbon l'Archambault, Néris-les-Bains, Vichy - Bellerive-sur-Allier
> Rural : ensembles des communes définies comme rurales au sens de l'INSEE

La **meilleure progression de fréquentation** est enregistrée en **2008** par les villes d'eaux après 4 années successives de baisse (baisse globale de - 8 % des nuitées de 2004 à 2008).

Les espaces urbains et ruraux sont marqués par la **relative stabilité de leur fréquentation,** voire une légère hausse pour l'espace rural (+ 2 %).

Evolution du taux d'occupation Allier-Auvergne

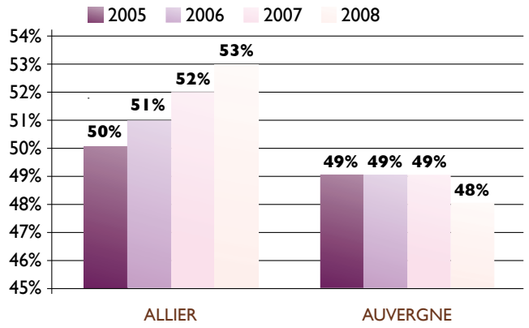

Le taux d'occupation dans les hôtels classés de l'Allier connaît une **tendance à la hausse au cours des 5 dernières années** (+ 3 points de 2005 à 2008), d'une régularité remarquable.
Celle-ci résulte en partie de la réduction du parc, plus marquée dans l'Allier qu'en Auvergne.

Le taux d'occupation 2008 se situe ainsi à un niveau satisfaisant comparativement aux résultats des autres départements auvergnats. L'hôtellerie classée et non classée de chaîne de l'Allier affiche un taux d'occupation moyen de près de 5 points supérieur à la moyenne auvergnate (53% contre 48%).

Evolution du taux d'occupation selon l'espace

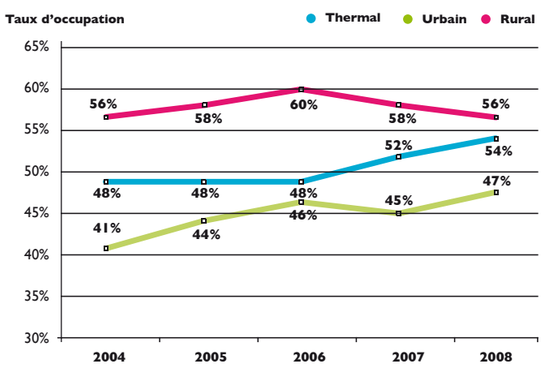

Le taux d'occupation **progresse dans les villes d'eaux et en espace rural** (+6 points de 2004 à 2008 pour ces deux espaces), alors qu'on observe une tendance globale à la **stabilité en espace urbain.**

L'hôtellerie classée et l'hôtellerie de chaîne non classée

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, CRCIA - ORH, CDT 03

Part du tourisme d'affaires selon la catégorie d'établissement (% nuitées)

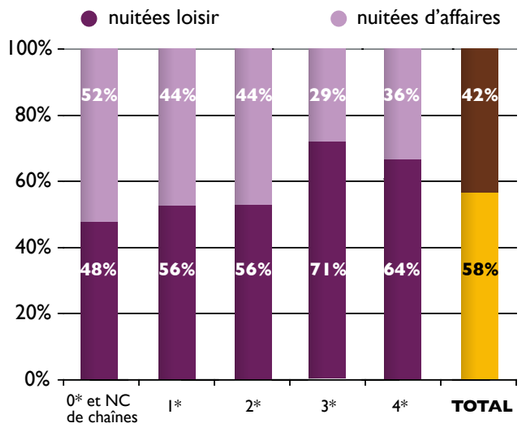

Fréquentation selon l'espace

	Thermal	Urbain	Rural
Nuitées	399 400	284 490	145 390
Taux d'occupation	53,5%	56,3%	46,9%
Durée moyenne séjour (nuits)	2,3	1,4	1,4
Part des nuitées	48%	34%	18%

Les villes d'eaux pèsent un poids considérable dans la fréquentation hôtelière du département puisqu'elles représentent à elles seules **près de la moitié (48 %) du volume global des nuitées en 2008.**

Ce chiffre s'explique d'une part par la forte concentration des lits hôteliers sur ce secteur, d'autre part par le dynamisme conjugué de l'activité thermale et du tourisme d'affaires et de congrès à Vichy notamment.

Les clientèles

Evolution de la fréquentation selon l'origine des clients (nuitées)

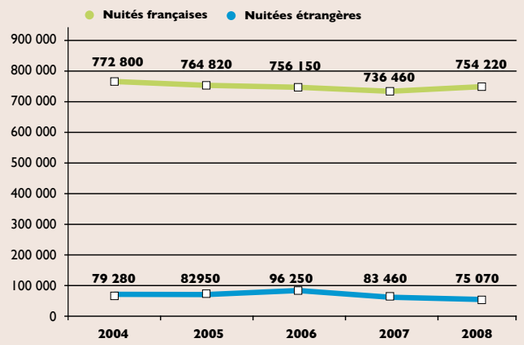

Avec -10% de nuitées par rapport à 2007 la fréquentation des clientèles étrangères enregistre un nouveau recul dans l'Allier pour s'établir à près de 75 100 nuitées. (- 8 % en Auvergne). Les clientèles étrangères représentent ainsi 9% de la fréquentation globale en hôtellerie, soit une perte de près de 1 point par rapport à 2007.

Cette baisse est particulièrement sensible en avant et cœur de saison (à l'exception d'août). La saison d'hiver connaît la meilleure progression, avec une hausse de 6 % des nuitées étrangères.

90% des nuitées étrangères sont réalisées par les clientèles européennes. Les britanniques, bien qu'en légère baisse (-10%), arrivent en tête des nationalités les plus représentées avec 19% du total des nuitées étrangères. Suivent les allemands et belges qui réalisent tous deux 13% des nuitées étrangères, mais sont en recul par rapport à 2007 (respectivement -11 % et -7 %). S'agissant des pays extra-européens, la baisse est encore plus marquée avec un recul de 17 % de la fréquentation.

Répartition des clientèles étrangères selon l'origine (nuitées)

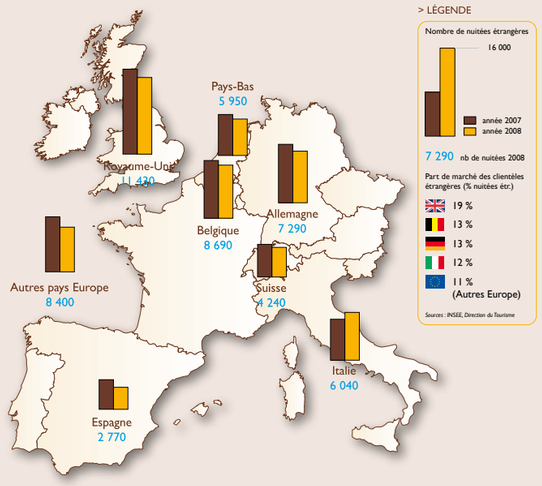

La durée moyenne de séjour des clientèles étrangères est assez faible avec 1,7 nuits en moyenne annuelle toutes nationalités confondues.

Les européens hors marchés traditionnels réalisent les séjours les plus longs : 2,4 nuits en moyenne.

Les hôtels 3* et 4* génèrent 32 % des nuitées étrangères alors qu'ils réalisent seulement 23% des nuitées françaises.

Les hébergements thématiques et les chambres d'hôtes

Sources : Gîtes de France 03, Fleurs de Soleil, CDT 03, DDJS Allier, UNAT

L'ESSENTIEL

- L'espace rural rassemble près de 2/3 de la capacité d'accueil en hébergement collectif, grâce à la présence de centres d'accueil de forte capacité sur les secteurs de la montagne bourbonnaise, du Val de Sioule et de la forêt de Tronçais (44 % des lits).
  Les centres d'accueil enfants (colonies et centres de vacances) et jeunes (FJT, auberges de jeunesse) représentent près des 2/3 de la capacité d'accueil en hébergement collectif et thématique (63 %).

- La zone Vichy-Bellerive concentre 20 % de la capacité d'accueil en hébergements collectifs et thématiques grâce à la présence des résidences de tourisme et du centre d'accueil sportif.

- Dans l'Allier, le parc de chambres d'hôtes labellisées a connu une forte augmentation au cours des dernières années (+ 39 % de 2001 à 2008) pour se stabiliser en 2008. Le parc se compose de 113 établissements labellisés pour un total de 958 lits. Le Val de Sioule concentre ¼ de la capacité d'hébergement en chambres d'hôtes avec 236 lits.

- Une large majorité des chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France sont positionnées sur des prestations haut de gamme. 77 % des établissements et 81 % des lits appartiennent ainsi aux catégories 3 et 4 épis. Près de ¾ des chambres d'hôtes labellisées (74 %) proposent en outre un service de table d'hôtes.

LES CHAMBRES D'HÔTES LABELLISÉES

Le parc

> 113 établissements | > 958 lits

Répartition du parc selon la catégorie de confort

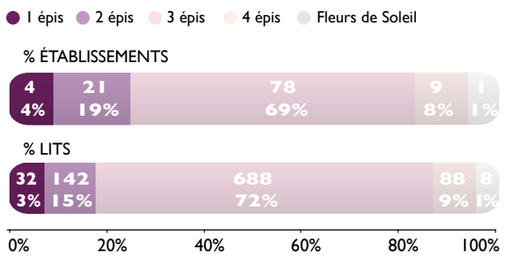

On note une **progression importante du parc** entre 2001 et 2008, particulièrement dans les **catégories supérieures** (+ 41% pour les 3 épis, + 50 % pour les 4 épis)

LES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS ET THÉMATIQUES

Le parc

> 53 établissements | > 2 932 lits

Répartition géographique de la capacité d'accueil

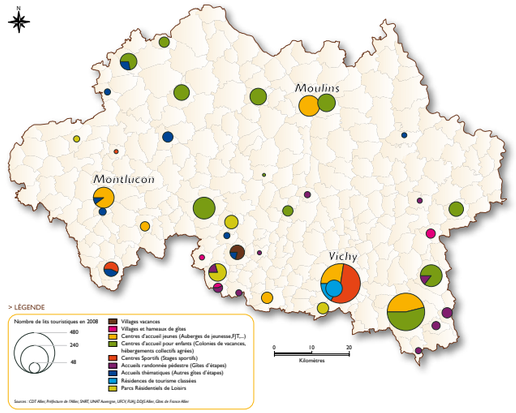

Répartition du parc selon le type d'hébergement

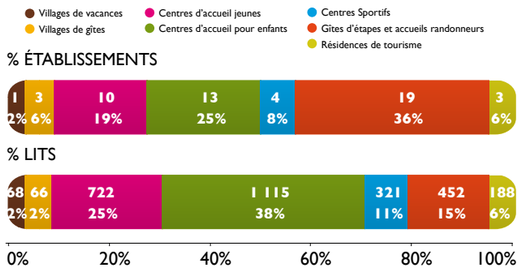

Evolution du parc de chambres d'hôtes Gîtes de France

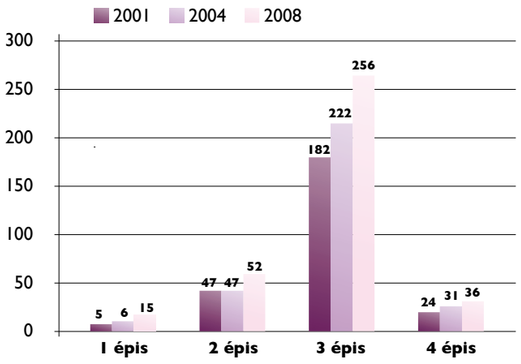

L'hôtellerie de plein air classée

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, CDT 03

Le parc

> 76 établissements | > 10 322 lits*

* Estimation basée sur les emplacements loués à une clientèle de passage uniquement

Répartition géographique de la capacité d'accueil selon le classement

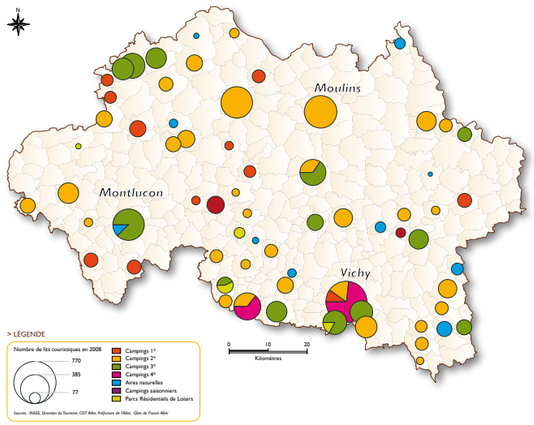

Répartition du parc selon la catégorie de classement

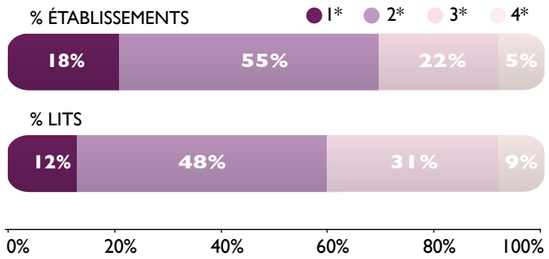

La fréquentation

Evolution de la fréquentation dans l'Allier et en Auvergne (nuitées)

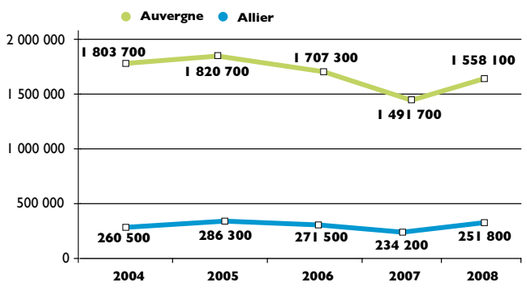

L'ESSENTIEL

- En rassemblant 38 % des lits touristiques marchands du département, l'hôtellerie de plein air (classée et non classée) constitue la première forme d'hébergement marchand en capacité d'accueil. Elle ne se positionne cependant qu'en seconde place pour la fréquentation derrière l'hôtellerie avec 251 820 nuitées en 2008

- 2008 marque un retour à la normale de la fréquentation, après une année 2007 difficile en raison des mauvaises conditions climatiques du cœur de saison. Les campings classés de l'Allier enregistrent ainsi une hausse de 8 % du volume des nuitées par rapport à 2007. Cette évolution est cependant à nuancer selon la nature des emplacements, puisque le locatif progresse de 18 % contre seulement 5 % pour les emplacements nus. S'agissant du taux d'occupation, le locatif bénéficie d'une progression importante sur la saison (+6,2 points), avec un mois de juillet particulièrement favorable (+8,2 points). Les emplacements nus s'inscrivent également dans une tendance à la hausse (+1,3 points) à laquelle contribue fortement un cœur de saison satisfaisant (+2,2 points).

- Les nuitées étrangères augmentent de 6 % grâce notamment à une belle progression des clientèles néerlandaises (+12 %) et malgré une légère érosion des autres clientèles d'Europe du Nord. La hausse des nuitées françaises est un peu plus marquée avec +8%.

- Le phénomène de saisonnalité est globalement similaire selon la catégorie de classement. Les campings 3 et 4* s'illustrent toutefois par des performances notablement supérieures aux campings 1 et 2* : le taux d'occupation y est deux fois plus important sur l'ensemble des mois de la saison excepté septembre.

- L'offre de l'Allier en matière d'hôtellerie de plein air reste modeste avec un parc globalement peu qualifié : 61 % des lits sont classés en entrée de gamme et moins de 11 % des emplacements sont de type locatif. Une majorité d'établissements reste centrée sur une activité de « location d'emplacements sec », sans offrir de prestations de services et de loisirs en phase avec les attentes des clientèles.

- En outre, la capacité d'accueil moyenne des campings de l'Allier est nettement inférieure à celle des autres départements auvergnats : 50 emplacements en moyenne contre 72 en Auvergne et 135 pour l'espace rural français. La taille réduite des équipements rend plus difficile leur rentabilité économique, particulièrement pour les petits établissements en gestion publique. Les services et équipements annexes, la typologie des emplacements, privilégiant notamment le locatif, ainsi que le mode de gestion, constituent également des facteurs qui influent sur la performance des établissements 3* et 4*.

La fréquentation des campings enregistre en 2008 une hausse de 8 % des nuitées (+ 4,5 % en Auvergne), par rapport à 2007. Cette progression bénéficie essentiellement aux emplacements locatifs (HLL, Mobil-homes), dont le volume de nuitées marque une hausse de 18 %. Les emplacements nus bénéficient d'une reprise plus timide avec + 5 % de nuitées.
Le taux d'occupation est plus de 2 fois supérieur en locatif : 53 % contre 22 % pour les emplacements nus.

Fréquentation selon l'arrondissement (Vichy, Montluçon, Moulins)

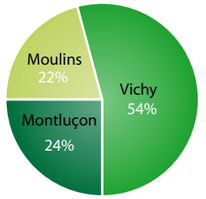

L'arrondissement de Vichy représente à lui seul plus de la moitié de la fréquentation totale en 2008 avec 137 270 nuitées. Ce constat est principalement lié à la concentration, dans l'arrondissement de Vichy, d'établissements haut de gamme (3* et 4*), plébiscités par les clientèles, ainsi qu'à l'activité thermale de la ville d'eaux de Vichy.

Fréquentation selon le classement

	1-2*	3-4*	TOTAL
Durée moyenne de séjour (nuits)	2,9	3,6	3,3
Nuitées	87 520	164 300	251 820
Taux d'occupation	16,8%	34,9%	24,9%

Fréquentation selon le type de gestion

	Gestion publique	Gestion privée	TOTAL
Durée moyenne de séjour (nuits)	2,9	3,6	3,3
Nuitées	139 230	112 590	251 820
Taux d'occupation	23%	28,7%	24,9%

Les campings en **gestion publique** qui représentent près de **68 % du parc d'établissements,** ne réalisent que 55 % de la fréquentation totale et enregistrent un **taux d'occupation de 23 %.** Cette performance est inférieure à celle réalisée par les campings en **gestion privée** dont le taux d'occupation est de 28 %. Mieux dotés en emplacements locatifs et en prestations de loisirs, les établissements en gestion privée bénéficient logiquement d'une **durée de séjour supérieure :** 3,6 nuits contre 2,9 nuits pour les établissements publics.

Evolution du taux d'occupation Allier-Auvergne

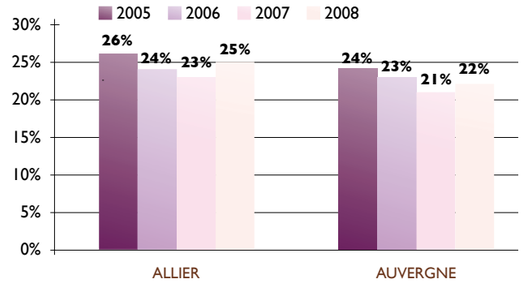

Le taux d'occupation moyen des campings de l'Allier gagne 2 points en 2008 pour s'établir à **25 % sur l'ensemble de la saison.** Cette progression est nettement plus sensible sur le cœur de saison qui affiche une hausse de près de 3 %.
En 2008, l'Allier enregistre une nouvelle fois **la meilleure performance de tous** les départements auvergnats.
L'hôtellerie de plein-air affiche ainsi un taux d'occupation moyen de **3 points supérieur à la moyenne auvergnate :** 25 % contre 22 %.

Évolution du taux d'occupation selon le type d'emplacement

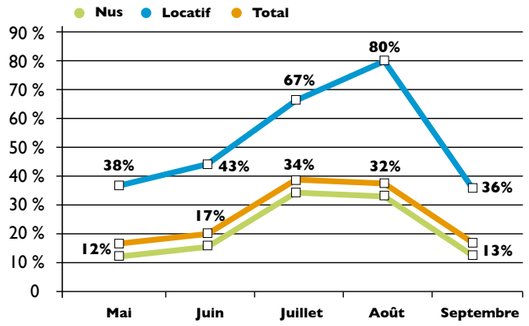

Les clientèles

Répartition des clientèles étrangères selon l'origine (nuitées)

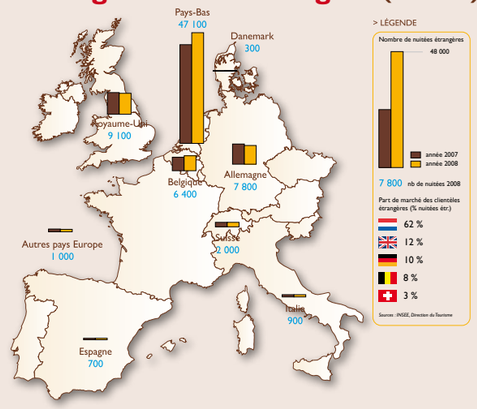

En réalisant 75 600 nuitées, **les clientèles étrangères représentent 30 % de la fréquentation des campings.** Le volume global des nuitées étrangères marque une hausse de 6% par rapport à 2007. Cette hausse est plus marquée qu'à l'échelle régionale : + 4 %, dans une **tendance globale de reprise de la fréquentation.**
Si les clientèles d'Europe du Sud sont plutôt en retrait par rapport à 2007, **la clientèle néerlandaise fait en revanche un retour remarqué** avec une progression de 12 % du volume des nuitées en 2008. Avec 62 % des nuitées étrangères, les Pays-Bas constituent de loin la première clientèle étrangère, et pèsent 3 points supplémentaires dans la fréquentation étrangère en 2008. Malgré un volume de nuitées en légère érosion, **les britanniques et allemands conservent la seconde et troisième position** avec respectivement 12 % et 10 % des nuitées étrangères.
Les campings 3 et 4*, qui disposent d'un meilleur niveau d'équipement et de service, réalisent une large part des nuitées étrangères (71%).

Les meublés de tourisme classés

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, Thermauvergne, Gîtes de France 03, Allier Résa, UDOTSI 03

Le parc

> 1 033 meublés de tourisme classés :

> 4 552 lits* dont :

- 2 422 lits* dans les villes d'eaux
- 2 130 lits hors villes d'eaux

*données estimées à partir des ratios FNCDT/ODIT pour les meublés des villes d'eaux (nb de meublés x 4)

Répartition géographique du parc

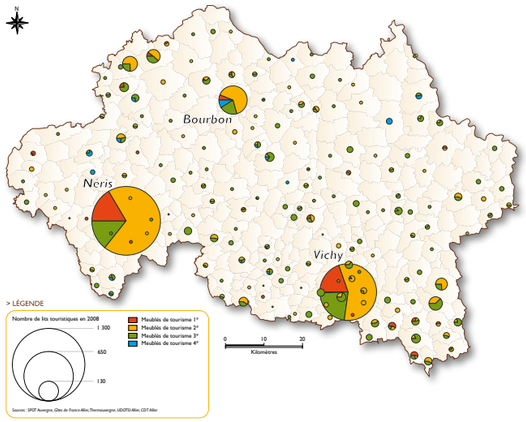

Répartition du parc selon la catégorie de classement (% lits)

La fréquentation

> 200 030 nuitées dont :

- 97 260 nuitées dans les meublés des villes d'eaux (49%)
- 102 770 nuitées dans les autres meublés classés (51%)

… Soit une diminution de 2% par rapport à 2007

Répartition de la fréquentation selon la catégorie de classement

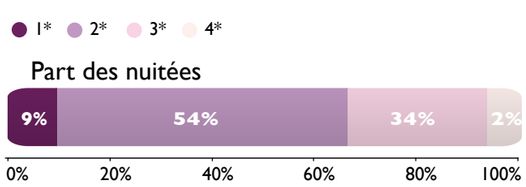

L'ESSENTIEL

■ Les meublés de tourisme se placent en 3ème position pour la fréquentation en hébergement marchand avec 200 030 nuitées d'avril à septembre 2008. La contribution de cette forme d'hébergement au volume global des dépenses touristiques n'atteint néanmoins que 16 %*.

■ Les meublés classés enregistrent sur la période d'avril à septembre une régression de leur fréquentation de 2 % par rapport à 2007, tandis que le taux d'occupation perd 1 point. Une évolution qu'il convient toutefois de nuancer selon qu'il s'agisse des meublés des villes d'eaux qui accusent une baisse de 11 % du volume des nuitées ou des autres meublés classés (UDOTSI, Gîtes de France en centrale et hors centrale), dont la fréquentation progresse de 8 %.

■ Le volume des nuitées des meublés de l'Allier accuse une baisse de 7 % sur la période 2004-2008, alors que l'Auvergne subit une régression presque 3 fois plus importante avec - 19 %.

■ Les meublés de tourisme classés de l'Allier réalisent en 2008 le meilleur taux d'occupation des départements auvergnats. Un taux d'occupation largement supérieur à la moyenne régionale : 48 % dans l'Allier, contre 35 % en Auvergne.

■ Malgré une élévation globale du niveau de qualité, 62 % des lits sont encore classés en entrée de gamme (1* et 2*). Ce constat est toutefois très différent selon le type de meublé : pour les meublés labellisés, 63 % des lits sont classés dans les catégories 3* et 4* contre seulement 19 % pour les meublés des villes d'eaux.

■ Les Gîtes de France en centrale représentent 33 % du parc global, mais réalisent 42% des nuitées.

■ La composition du parc de meublés classés reflète le poids du thermalisme dans l'activité touristique du département : 59 % des meublés classés sont situés dans les villes d'eaux. Ces établissements réalisent 49 % des nuitées de la saison 2008.

*donnée 2007

Les meublés 2 étoiles, qui représentent 51 % des lits, réalisent 54 % des nuitées. La reprise d'activité des stations thermales en 2008 n'est pas étrangère à la hausse de 3 points des meublés 2 étoiles dans le volume total des nuitées. Le parc des villes d'eaux est en effet pour l'essentiel constitué de structures 2 étoiles, notamment à Néris-les-Bains, la station qui enregistre la meilleure progression en 2008.

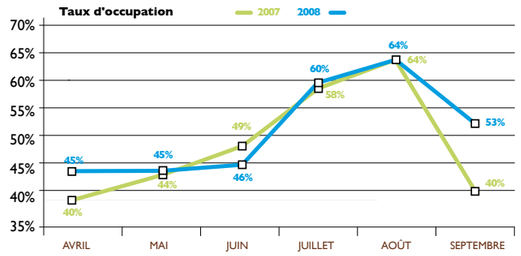

L'évolution des performances économiques des meublés classés montre une relative stabilité depuis 2005 avec des variations du taux d'occupation comprises entre 1 et 5 points.
Il faut toutefois noter que les meublés de l'espace rural subissent des fluctuations plus importantes liées entre autre au facteur météo et au calendrier des vacances scolaires, alors que le taux d'occupation en espace thermal est marqué par une remarquable régularité.
La durée des séjours thermaux est plus de 2 fois supérieure à celle des séjours non thermaux : 22 nuits contre 9 nuits.

ZOOM SUR LES GÎTES EN CENTRALE DE RÉSERVATION

Sources : Allier Résa, SPOT Auvergne

Le parc

Le parc de meublés Gîtes de France en centrale de réservation se compose en 2008 de **281 meublés, pour 1487 lits,** soit une progression de +14 % d'hébergements depuis 2004.

Cette évolution quantitative s'accompagne d'une **élévation du niveau de qualité du parc :** en 2008, 58 % des équipements sont ainsi classés en haut de gamme (3 et 4 épis).

La fréquentation

Evolution de la fréquentation annuelle (nuitées)

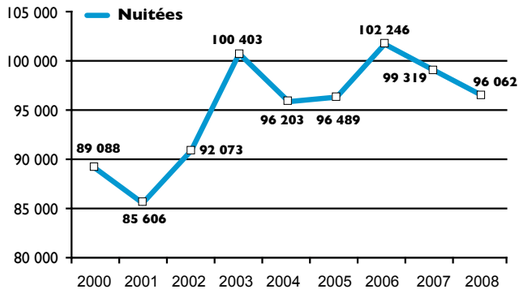

La fréquentation des Gîtes de France en centrale de réservation est en légère régression sur l'ensemble de l'année 2008 par rapport à 2007 (-3 %).

Parallèlement, le taux d'occupation progresse de 2 points sur la même période. Une évolution qu'il faut d'abord attribuer aux sorties de parc (- 4 % d'établissements).

Durée moyenne des séjours

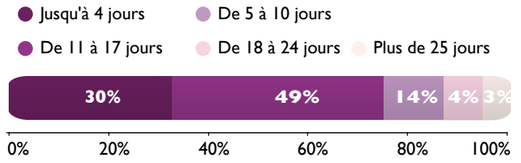

A l'inverse des années précédentes, **l'année 2008 marque une progression des longs séjours,** qui augmentent leur part de 8 points au détriment des courts séjours. La part des courts séjours (moins de 4 nuitées) réalisés dans les gîtes en centrale de réservation s'élève ainsi à 30 % contre 38 % en 2007.

Evolution mensuelle du taux d'occupation

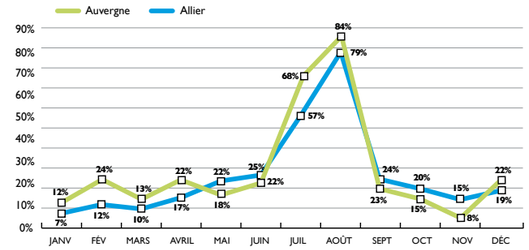

Le taux d'occupation annuel dans l'Allier est de 28 % contre 30 % en Auvergne. Cet écart s'explique principalement par **l'absence de saison d'hiver dans l'Allier au contraire des autres départements auvergnats.**

A l'inverse de l'ensemble des meublés, **les gîtes en centrale de réservation connaissent une légère hausse** de leur taux d'occupation annuel : +0,3 points, alors que celui-ci se dégrade de 0,5 points en Auvergne.

Les clientèles (Tous meublés classés)

Répartition de la clientèle selon la région d'origine (Avril à septembre)

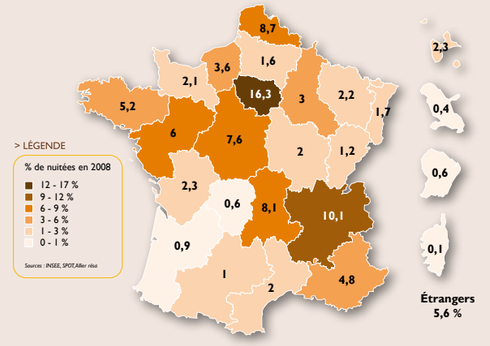

La fréquentation des meublés de tourisme classés est essentiellement française, puisque 5,6 % des nuitées sont réalisées par les clientèles étrangères. La prédominance de la fréquentation française s'explique par le poids du thermalisme, dont le marché est essentiellement national. Plus d'1/3 des nuitées en meublés sont réalisées par les clientèles en provenance d'Ile-de-France, de Rhône-Alpes et du Nords-pas-de-Calais (35 %). Le marché du grand Ouest français est également largement représenté, puisque les régions Bretagne, Pays de la Loire et Centre génèrent près de 19 % des nuitées. Le poids du grand Ouest s'explique en partie par la proximité des stations thermales de l'Allier pour ce bassin de clientèle.

La restauration

Sources : SPOT Auvergne, ORH

Le parc

> 702 établissements
> 42 103 places assises

Répartition géographique de la capacité d'accueil

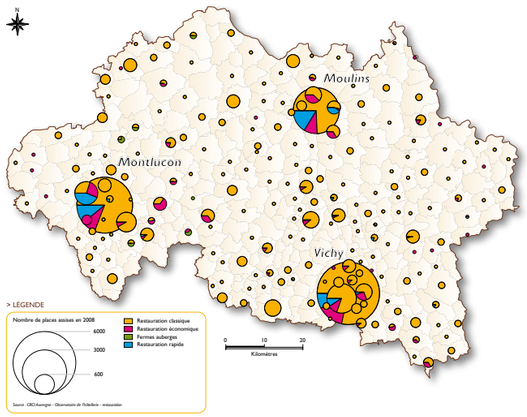

Répartition du parc selon le type de restauration

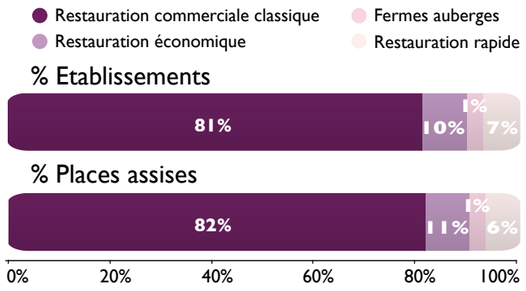

Le parc est pour une large majorité composé d'établissements de restauration classique (82 % des places assises). Plus de 2/3 des communes (67,5 %) sont dotées d'au moins 1 établissement de restauration.

L'offre de restauration est essentiellement rurale (50 % des établissements et 46 % des places assises) avec une concentration de l'offre dans les petites villes et le long des axes routiers.

L'Allier concentre 26 % des restaurants auvergnats. Un chiffre très honorable qui s'explique en partie par le poids des espaces urbains et des villes d'eaux, mais également par l'importance du tourisme de passage.

Le parc des restaurants est en légère régression en espace rural (-2 % de places assises de 2005 à 2008), en revanche, les espaces urbains et thermaux enregistrent une progression de leur capacité d'accueil : respectivement + 24% et + 4 %.

L'ESSENTIEL

- L'offre de restauration de l'Allier est essentiellement rurale, puisque cet espace rassemble 50 % des places assises.
- Les communes de Montluçon, Moulins et Vichy possèdent plus d'1/3 des places de restauration du département de l'Allier (36 %).
- Le parc de restaurants de l'Allier est en légère augmentation depuis 2002, principalement grâce au renforcement de l'offre de restauration rapide, concentrée sur les agglomérations. Les communes urbaines ont ainsi bénéficié d'un renforcement de leur parc avec +24% de places assises de 2005 à 2008. Il faut toutefois noter que le parc a subit une perte de 10 % de ses effectifs sur la période 1997-2007, principalement due à l'érosion des restaurants d'hôtels, particulièrement marquée dans les villes d'eaux (- 58 %).

Évolution du nombre de places assises selon l'espace

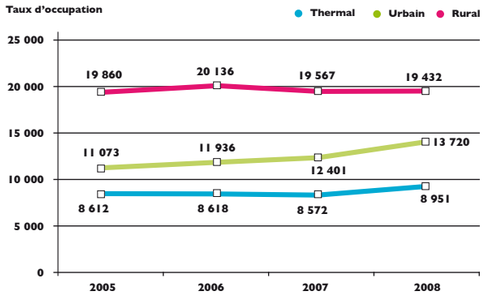

Sur la période 2002/2008, le parc de restaurants enregistre une hausse régulière tant sur le plan départemental (+7 %) que régional (+2 %). Celle-ci provient essentiellement de la croissance du parc de restauration rapide, qui a plus que doublé de 2005 à 2008 dans l'Allier (+107 %).

Cette tendance parait étroitement liée à la diminution de plus de moitié (-56 %) du nombre de restaurants d'hôtels en 17 ans dans l'Allier et s'inscrit en parallèle de la réduction du parc hôtelier sur la période 1990-2007.

Évolution du parc de restaurants dans l'Allier et en Auvergne

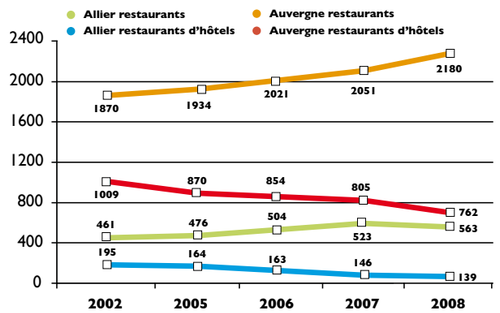

Les villes d'eaux

Sources : Thermauvergne, INSEE, CDT 03

L'ESSENTIEL

- 2008 marque une reprise discrète de l'activité des cures médicalisées, puisque le nombre de journées cures enregistre une progression globale de 4 %. Cette évolution souligne le poids de Néris-les-Bains qui y contribue à hauteur de 60 %, avec +5 % de journées cures. Le contexte est particulièrement satisfaisant et spécifique à l'Allier compte tenu d'un marché du thermalisme en légère récession au niveau régional (-0,2 %).
- Le volume de journées cures médicalisées est globalement en recul de 6 % sur la période 2002 - 2008. Cette évolution est cependant à nuancer, car elle masque des profils d'évolution hétérogènes selon les stations. Néris-les-Bains engrange ainsi une croissance considérable des journées cures (+15%), tandis que Bourbon l'Archambault s'inscrit dans une tendance à la stabilité (-2 %). A l'inverse, Vichy subit une érosion de près d'1/4 de son volume de journées cures.
- On note également en 2008 la croissance du volume de clients remise en forme qui augmente de 11 %, grâce notamment à la reprise de l'activité sur Vichy, qui représente en 2008, 81 % du total des clients remise en forme / santé de l'Allier.
- Le maintien de l'activité thermale est essentiel à la santé économique de l'activité touristique. Environ 43 % des nuitées en hébergements classés (Hôtellerie, campings et meublés) sont en effet réalisées dans les villes d'eaux d'avril à septembre. Cette part s'élève à 51 % pour l'hôtellerie. Les séjours thermaux élèvent par ailleurs de façon significative la durée moyenne de séjour et contribuent à désaisonnaliser l'activité.

La fréquentation

Le thermalisme médical

> 282 650 journées cures
> +4% par rapport à 2007

Evolution annuelle du volume de journées cures médicalisées

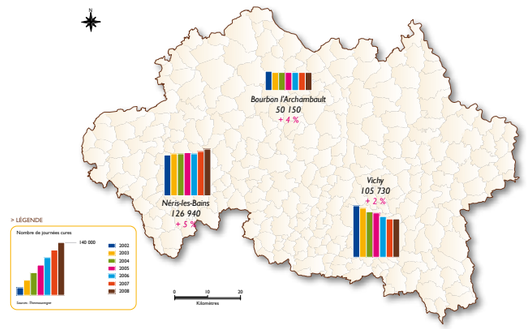

La remise en forme et les séjours santé

> 20 330 clients > +11% par rapport à 2007

Evolution du volume annuel de clients remise en forme

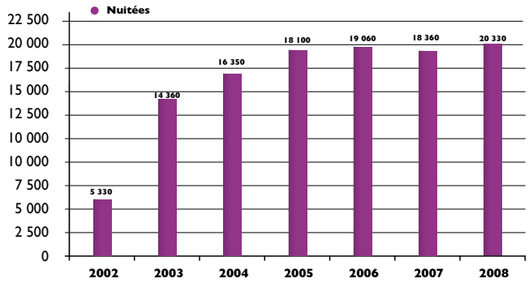

Le parc d'hébergement des villes d'eaux

> 681 établissements
> 8 500 lits touristiques dont 7349 lits classés
> 31 % de la capacité d'accueil marchande du département, dont 46 % à Vichy

La répartition du parc selon le type d'établissement (lits)

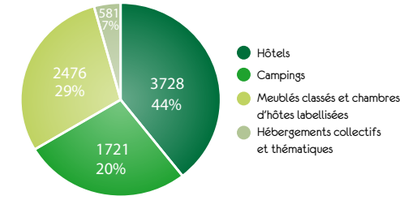

La fréquentation du parc d'hébergement des villes d'eaux

> 432 900 nuitées de mai à septembre*
> 44 % de la fréquentation globale des hébergements classés de l'Allier de mai à septembre*

*Avril à septembre pour les meublés classés

La répartition de la fréquentation selon le type d'établissement (nuitées)

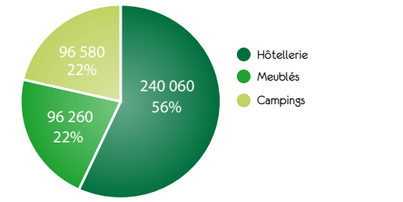

Les lieux de visite et manifestations

Sources : SPOT Auvergne, Le Transfo, CDT 03

Note méthodologique
Les données relatives aux lieux de visite et manifestations sont issues d'une enquête réalisée par le Comité Départemental du Tourisme en partenariat avec SPOT Auvergne auprès des prestataires. Les chiffres présentés dans cette analyse correspondent donc aux sites et manifestations ayant répondu à l'enquête et acceptant la diffusion de leurs données.

La fréquentation des lieux de visite

Répartition géographique de la fréquentation des sites (De janv. à déc., Panel de 48 sites > 1000 visiteurs hors Le Pal)

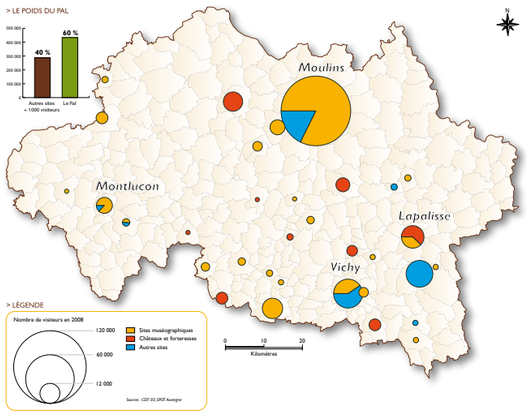

Les sites situés sur le secteur de Moulins génèrent 41 % de la fréquentation départementale des lieux de visite > 1000 visiteurs (hors Le PAL), dont 21 % pour le seul Centre National du Costume de Scène.
La répartition de la fréquentation des lieux de visite apparaît très éclatée : Les 2/3 des sites ayant répondu à l'enquête accueillent ainsi moins de 3 500 visiteurs. Les sites de plus de 3 500 visiteurs représentent 94 % de la fréquentation. Le PAL génère à lui seul 61 % de la fréquentation des sites de + de 3 500 visiteurs.

Evolution de la fréquentation selon le type de site (Mai à septembre - Panel de 43 sites > 1 000 visiteurs hors Le Pal)

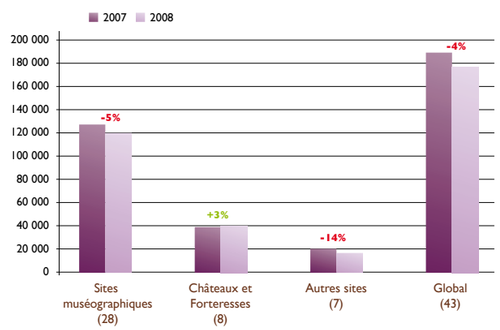

L'ESSENTIEL

■ La fréquentation globale des lieux de visite de l'Allier affiche une baisse de 4 % en 2008 par rapport à 2007 (résultats établis sur un panel de 43 lieux de visite > 1000 visiteurs hors Le Pal, de mai à septembre). Cette légère baisse résulte de plusieurs facteurs combinés et notamment de la fermeture de certains sites et du tassement de fréquentation subit par le CNCS. Les résultats sont cependant à nuancer selon la nature des sites. Les sites muséographiques et autres sites subissent un recul significatif de leur fréquentation (respectivement - 5% et - 14%), alors que les châteaux et forteresses redressent la barre avec une légère progression de 3 %.

■ La fréquentation des sites de loisirs reste très atomisée et l'offre manque encore de lisibilité : 37 % des lieux de visite accueillent ainsi moins de 1000 visiteurs, 66 % moins de 3500 visiteurs, alors que les sites les plus visités oscillent autour de 10 000 visiteurs. Le poids des groupes de scolaires et des ouvertures exceptionnelles (journées du patrimoine, nuit des musées) ainsi que la faible part de la clientèle étrangère mettent en relief le caractère local de la fréquentation. Seuls quelques sites engagés dans des démarches d'accueil et d'animation structurées (renouvellement des collections, expositions temporaires, évènements, prestations annexes...) bénéficient d'une réelle attractivité auprès des clientèles touristiques.

■ Le Pal (parc d'attractions et animalier) constitue le véritable site phare du département avec 432 980 entrées en 2008, soit près de 2/3 de la fréquentation globale des lieux de visite (61 %).

Les sites muséographiques subissent une baisse de 5 % du nombre de visiteurs, essentiellement imputable au tassement de la fréquentation du CNCS et du Centre de l'illustration. Les châteaux et forteresses engrangent pour leur part une légère croissance de 3 %, alors que les autres sites subissent une chute de 14 % pour partie due à la fermeture temporaire du jardin verger de Malicorne.

Evolution mensuelle de la fréquentation selon le type de site (Panel de 46 sites > 1000 visiteurs hors Le Pal)

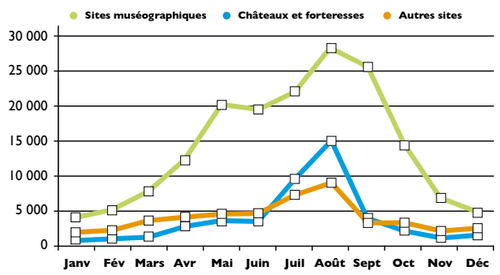

Sources : Le Transfo, CDT 03

La fréquentation du mois de mai est particulièrement favorable aux sites muséographiques, grâce notamment à l'apport des groupes scolaires et au renouvellement des expositions sur le secteur de Moulins. L'activité des châteaux apparaît beaucoup plus saisonnière (51 % de la fréquentation en coeur de saison) et rythmée par les sites de Bourbon l'Archambault et Lapalisse.

Principaux sites > 5000 visiteurs (mai à septembre 2008 – hors Le Pal)

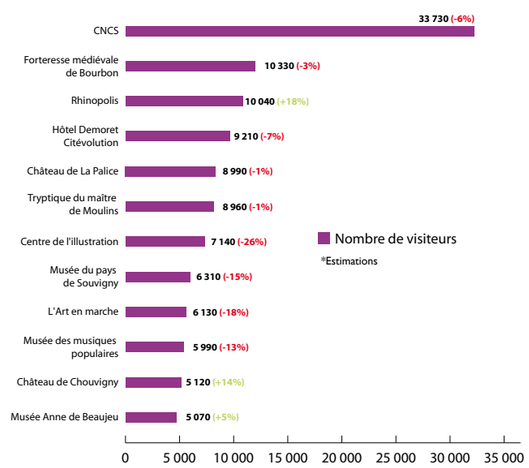

Les 20 premiers sites les plus fréquentés du département (hors Le Pal), affichent une baisse de 3 % du nombre de visiteurs par rapport à 2007.

Evolution mensuelle de la part des individuels et groupes (Panel de 34 sites >1000 visiteurs hors Le Pal)

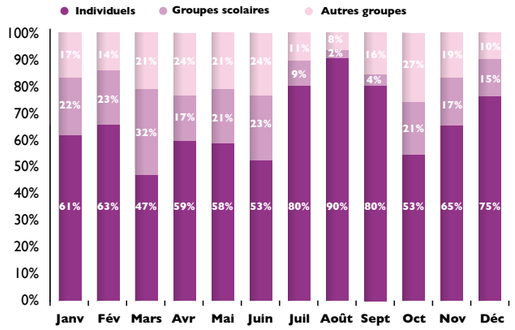

Les clientèles individuelles réalisent une large part de la fréquentation des sites de visite avec 70 % du volume global de visiteurs en 2008. Les parts des visiteurs groupes scolaires et autres groupes représentent un poids quasi équivalent, respectivement 13 % et 16 %. La fréquentation groupes se concentre sur l'avant et l'arrière saison. Ainsi, les mois de mai, juin et octobre cumulent près de la moitié du nombre de visiteurs groupes (46 %). Les mois d'avril à juin représentent ainsi 31 % des entrées enfants, grâce notamment à l'apport des groupes de scolaires.

Zoom sur la fréquentation

Le PAL

> Fréquentation 2008 : 432 980 visiteurs
> 2007/2008 : +8%

La fréquentation du Pal affiche une hausse de 19 % sur la période 2003 - 2008 en passant de 364 640 à 432 980 entrées. Le renouvellement des d'attractions et les actions marketing déployées en direction du marché lyonnais confortent la croissance du nombre de visiteurs.

Evolution mensuelle du nombre de visiteurs selon l'âge et le type

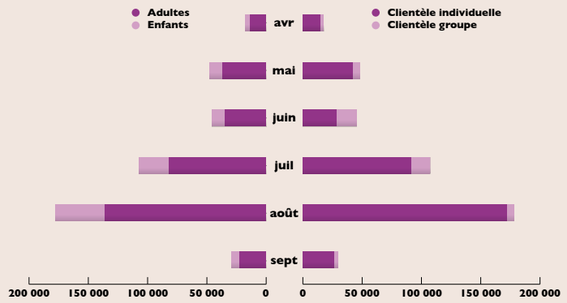

Les festivals et manifestations

Fréquentation des principaux festivals et manifestations > 5000 visiteurs

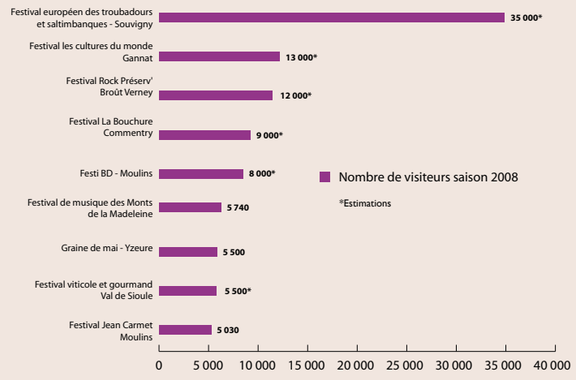

- Les éditions des années précédentes sont disponibles sur demande auprès du Comité Départemental du Tourisme de l'Allier et en téléchargement sur www.allier-tourisme.com, rubrique espace pro.

- Le site Internet du Comité Départemental du Tourisme dispose d'un espace dédié aux professionnels et partenaires touristiques. Retrouvez des documents techniques, des études, des textes de réglementation, des chiffres sur l'activité touristique, ... sur www.allier-tourisme.com/dolce-vita/pro/espace-pro.php

- Retrouvez enfin tous les chiffres du tourisme en Auvergne sur www.spot-auvergne.fr

www.allier-tourisme.com

REMERCIEMENTS

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Allier remercie tous les acteurs du tourisme ayant pris part à la réalisation de cette édition en répondant aux sollicitations de l'observatoire départemental et du Système Permanent d'Observation Touristique (SPOT Auvergne), permettant ainsi une meilleure connaissance de l'activité touristique dans l'Allier.

GLOSSAIRE

Touriste : toute personne passant au moins une nuit hors de son domicile habituel.
Hébergements marchands : hébergements commercialisés (hôtels, campings, meublés...).
Hébergements non marchands : lits à usage privé en résidences secondaires ou résidences principales pour l'accueil de parents et amis.
Meublés de tourisme : les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile.
Arrivées : nombre de personnes arrivées sur un lieu d'hébergement pendant la période observée.
Nuitées : produit du nombre d'arrivées par le nombre de nuits passées dans l'établissement pendant la période observée.
Exemple : une famille de 4 personnes qui passe 7 nuits dans un même hôtel compte pour 28 nuitées.
Durée de séjour : rapport entre le nombre d'arrivées et le nombre de nuitées pendant la période observée.
Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes pendant la période observée.

Comité Départemental du Tourisme
Pavillon des Marronniers, Parc de Bellevue
BP 65/F - 03402 Yzeure cedex
Tél. : 04 70 46 81 50 - Fax : 04 70 46 00 22

Allier en Auvergne
Ma Dolce Vita à moi

iti-Conseil à Nevers : 03 86 61 56 52